



PROJET EDUCATIF

DU

CENTRE SOCIO-CULTUREL DE NEUDORF

PROJET EDUCATIF

I. PHILOSOPHIE DE NOTRE INTERVENTION

Si le projet de notre association se veut avant tout un reflet des situations rencontrées sur le terrain, et les traduit donc en actions, il est bon de rappeler les concepts auxquels nous sommes attachés et dont nous devons retrouver l’empreinte dans chacune de nos interventions.

Les finalités de notre association visent à l’épanouissement des individus et des groupes, à la formation du citoyen, à aider les habitants à réaliser la meilleure intégration possible dans leur lieu de vie.

Nous nous appuyons pour les atteindre, sur cinq types d’objectifs.

1. Faire de nos Centres des plates-formes de communication et d’expression

L’homme a besoin pour subsister spirituellement, d’être non seulement en contact avec d’autres, mais d’avoir des relations plus étroites avec certains d’entre eux.

Notre type de société industrielle, rationalisée et individualiste, est réductrice de la communication entre les hommes.

De ce fait, se développe un manque, source d’angoisse ou de sentiments de frustration.

Les activités proposées doivent intensifier la communion collective.

Elles ne doivent pas seulement constituer une soupape de sécurité, permettant l’éclosion d’un sourire, la libération d’une parole.

Elles doivent être un lieu où l’on est pris et impliqué, où la porte est ouverte sur les autres.

Elles représentent un lieu d’existence sociale et de valorisation.

2. Développer l’apprentissage de :

1. L’initiative

2. La démocratie

I. A la maison, donne-t-on la parole à l’enfant, le laisse-t-on exprimer ses idées ?

Si l’adulte décide de tout, comment l’enfant peut-il prendre des initiatives ?



Et lui, l'adulte ?

Son niveau de scolarité, de formation, son milieu professionnel ont-ils favorisé sa capacité d'entreprendre ?

N'est-ce pas le groupe social dominant qui impose sa culture, qui altère la capacité de choisir des individus ?

Il n'est pas facile de s'engager quand on a été conforté dans l'idée que l'on était fait pour être dirigé.

Il est nécessaire de construire des projets, où un climat de confiance instauré, chacun saura que sa parole sera prise en considération, sans qu'elle soit moquée ou jugée.

II. L'action socio-culturelle, creuset coopératif, peut être le moyen d'envisager la démocratie sous son angle véritable.

Elle est le lieu d'apprentissage du respect de la parole, des attitudes, de l'acceptation de la pluralité des idées, mais également de la critique.

La vie associative, micro-société, peut être le terrain favorable à une meilleure compréhension du fonctionnement de notre société, et permettre que chacun investisse le rôle de citoyen responsable.

3. Responsabiliser et accroître les solidarités

Les loisirs sont un moyen de formation et d'expérimentation aux responsabilités multiples et complexes, conférées à chaque individu.

Comparativement à d'autres temps de l'existence, les loisirs n'engagent pas profondément leurs auteurs. Ils constituent donc le terrain favorable du tâtonnement, du droit à l'erreur.

Parce qu'ils ne sont pas porteurs d'enjeux vitaux et s'élaborent dans la sérénité, les loisirs doivent permettre une prise de conscience du rôle que l'on tient, une familiarisation avec le respect des engagements pris.

Si l'on tient ses engagements dans un projet de loisirs, on sera mieux armé pour les assumer dans tout acte important de la vie.

Beaucoup d'individus ont une tendance à refermer la porte derrière eux, à se couper de toute convivialité, de toute solidarité.

Prêter attention aux autres, être attentif à leurs difficultés, leur apporter une aide dans l'espace loisir, c'est peut-être demain être conscient et agir sur le malheur, la peine qui frappe à la porte voisine.

4. Faire de l'enfant d'aujourd'hui un adulte responsable, moteur de la société de demain

L'enfant vit dans une famille, évolue au sein d'une société.

Comment se situe-t-il dans cet environnement ? Nos Centres n'ont-ils pas un rôle à jouer dans la construction de l'enfant ?

L'éveiller sur le monde, réaliser son épanouissement, l'aider à décider de ses loisirs, l'accompagner dans leur mise en place en respectant son âge et son rythme, appartiennent à notre démarche sociale.

Il ne s'agit pas de faire des enfants des hommes sans passé : ils seraient sans avenir.

L'enfance doit demeurer le temps du rêve et du merveilleux.

L'adolescence doit rester l'âge des incertitudes et de toutes les contradictions.

Mais les valeurs qui ont été développées dans les paragraphes précédents, sont de nature à engager l'enfant sur la voie d'une société dans laquelle il se reconnaisse, homme conscient de son utilité sociale, au regard tourné vers la justice et le progrès.

5. Dynamiser les composantes des quartiers pour en faire des forces unies et constructives

Implantés au sein des quartiers, nos équipements sont des repères vivants et dynamiques connus et reconnus par la population.

Ouverts à tous et sur tout, ils constituent un trait d'union entre l'Homme et son environnement.

Ecoles, associations, travailleurs sociaux agissent dans un même sens, pour une même population. Notre tâche n'est-elle pas de réunir toutes ces forces vives, pour qu'ensemble, plus forts de la spécificité de chacun, nous puissions agir avec plus de vigueur et d'efficacité sur les problèmes de chaque individu, de chaque famille.

Enfin, nos quartiers ne trouveraient-ils pas au sein de cette union, une matière à développer leurs projets, leurs ambitions ?

Dépassant leurs difficultés, ils tendraient à offrir à leurs habitants une amélioration de leur qualité de vie.



II. LES OBJECTIFS VISES

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement est une structure d'accueil où l'enfant, le jeune, dans un contexte autre que scolaire et familial doit pouvoir affirmer sa personnalité et profiter de la dynamique de groupe pour acquérir des bases de vie en commun.

Notre pédagogie doit viser à répondre aux besoins, désirs et intérêts de l'enfant, en créant un lieu privilégié où il peut s'épanouir.

La sécurité physique et morale des enfants doit être un souci permanent.

Elle ne peut se réaliser pleinement que dans une organisation attentive de la vie collective, où les enfants se sentent en confiance, grâce à des règles de vie admises par tous, parce que définies en commun.

Pour contribuer à l'épanouissement de la personnalité, au développement de l'autonomie et aider la socialisation de l'enfant, nous nous sommes assignés certains objectifs.

Socialisation en collectivité

- Aider l'enfant à participer activement à la vie collective et à trouver sa place au sein d'un groupe
- L'amener à grandir dans la sécurité physique et affective
- Lui donner la possibilité d'assumer des responsabilités
- Développer son sens de l'initiative et de la solidarité
- Développer sa tolérance en respectant les autres et leurs différences
- Sensibiliser les enfants à la notion de projet en les initiant à une démarche et aux différentes étapes de la réalisation dudit projet
- Respecter le rythme de chacun

Développement de la personnalité

- Permettre à l'enfant de découvrir ses potentialités individuelles, physiques, créatives et sociales
- Favoriser l'ouverture d'esprit (par la découverte d'autres cultures, d'autres modes de vie...)
- Développer la capacité d'apprentissage



- Lui apporter d'autres moyens d'expression
- Lui permettre de vivre des aventures

Sensibilisation à l'environnement

- Apprendre à connaître et à respecter l'environnement pour profiter de toutes ses possibilités
- Connaître sa ville, son quartier, pour apprendre à y vivre mieux
- Fréquenter les différents structures de la ville (bibliothèque, musées...) pour inciter les enfants à s'y rendre de façon autonome par la suite

Lutte contre l'échec scolaire

- Aider les enfants en difficulté sociale et scolaire, mieux réussir à l'école
- Aborder la lecture, l'écriture et l'expression orale d'une manière extra-scolaire
- Sensibiliser les enfants aux pratiques artistiques pour lutter contre les difficultés scolaires
- Favoriser l'entraide et la coopération pour tendre vers une plus grande autonomie de l'enfant par rapport à son travail scolaire

III. LES MODALITES GENERALES DE FONCTIONNEMENT

1. Le public visé

Notre volonté est d'accueillir des enfants et des jeunes d'origines sociales et culturelles diverses.

Pour que chacun puisse bénéficier de nos services, nous pratiquons des tarifs en fonction des revenus de la famille.

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement doit donc représenter un lieu d'échanges qui permette à chacun de s'enrichir par la connaissance d'autres cultures, d'autres modes de vie.

Il est alors important de valoriser chaque culture et d'apprendre aux enfants à respecter les différences de l'autre.

Nous souhaitons favoriser par exemple l'échange entre enfants « handicapés » et enfants « dits normaux ».

Il permet tant pour les uns que pour les autres, un épanouissement certain et favorise l'esprit d'ouverture.



D'une part, nous souhaitons donner aux enfants handicapés la possibilité de rencontrer et de vivre avec d'autres enfants.

En effet, ils fonctionnent énormément par mimétisme et cette rencontre leur permettra de se représenter concrètement le comportement d'un enfant « dit normal » en société et d'adapter leur propre comportement.

D'autre part, les enfants dits normaux seront confrontés à un autre type de différence que la couleur de peau, la culture ..., ce qui nécessitera de leur part encore plus d'esprit d'ouverture.

Cet échange leur permettra donc de s'ouvrir aux autres, de connaître et de comprendre les différences, ses degrés, de les prendre en compte et de s'adapter.

Cette démarche permettra de développer chez l'enfant la tolérance et le sens de la solidarité.

Vivre en collectivité, c'est trouver sa place mais aussi s'adapter aux autres.

2. Le rôle de l'équipe d'animation

Nous sommes conscients de la confiance que manifestent les parents en nous confiant leurs enfants et nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour être digne de leur confiance.

L'équipe d'animation est au service des enfants et des adolescents. Elle partage avec eux et ne vit pas à côté.

Elle a le souci constant de la sécurité affective et maternelle des enfants et des jeunes. Elle s'ingénie à utiliser des moyens pour permettre à chacun un progrès personnel qui prend son sens dans la solidarité d'une vie de groupe.

L'animateur doit rendre l'enfant capable d'être proposant, de gérer ses activités dans le temps, dans l'espace, dans le groupe, de les mener à terme et donc de s'engager.

Pour qu'il puisse être proposant, il est important de le mettre en situation d'utiliser son expérience personnelle et d'enrichir cette dernière en plaçant l'enfant dans un milieu sollicitant.

Il est important également de le mettre en situation d'analyser ses propositions, d'appréhender l'intérêt de certaines d'entre elles, et d'éliminer celles dont le projet paraît démesuré ou banal par rapport à d'autres.

Il est difficile aussi pour l'enfant d'anticiper. Il faudra mettre en œuvre des moyens de représentation dans le temps (codage, symbolisation, pour les jeunes enfants, calendrier, journal...).

L'animateur doit mettre l'enfant en situation d'échange, de négociation avec ses camarades.

Pour l'adulte, il est important de prendre en compte le degré de faisabilité de l'activité afin de mettre l'enfant en situation d'aller au bout de son projet.

Dans ces conditions, on peut parler d'engagement de soi, dans le projet que l'enfant mettra en œuvre.

3. Evaluation

- **Réunion des enfants** : au début de la journée les enfants pourront s'inscrire dans différentes activités. En fin de journée, ils auront la possibilité de se réunir 20 à 30 mn pour en faire le bilan et donner leurs suggestions.
-
- **Réunion de l'équipe d'encadrement** : afin de résoudre les différents problèmes qui peuvent survenir dans la journée mais surtout pour faire l'évaluation de notre action pédagogique et prévoir l'action à venir, sont prévus des temps de réunion.
 - Réunions informelles : le soir, après le départ des enfants si le besoin s'en fait sentir
 - Réunions mensuelles : un soir par mois pour faire le bilan du mois écoulé et déterminer le programme du mois suivant.
 - Pendant les vacances scolaires : une réunion de préparation aura lieu avant le début du centre pour que l'équipe fasse connaissance et pour déterminer le programme. Pendant son fonctionnement, l'équipe se réunira une fois par semaine pour faire le point.

IV. LES ACTIVITES PROPOSEES

Dans notre Centre de Loisirs sans Hébergement, la pratique des activités doit être le support de notre action éducative. Il faut éviter de pratiquer une activité pour une activité, ce serait réduire le sens que peut avoir l'action propre de l'enfant sur des objets.

Ce sens dépend de son inscription dans une chaîne.

Dans les activités manuelles par exemple, comme pour l'ensemble des activités humaines, il nous faut retravailler à redonner du sens là où celui-ci s'est perdu, et cela passe par la parole.

« Ce qui frappe dans le travail humain à l'heure actuelle, c'est que le travail produit par le labeur, par la peine des hommes est vidé de son sens par rapport aux besoins humains... Si l'activité et le travail humain font l'homme, le travail divisé l'aliène ». *

Dans les activités manuelles, il faut donner du sens, donner un sens aux productions, aux objets, aux activités, aux gestes, aux situations.

Donner un sens, c'est d'abord donner un sens à la parole : il faut parler des choses, articuler la parole avec l'activité, pour lui donner une signification.

* Extrait d'une conférence donnée par Tony LAINE en novembre 1971, devant des formateurs des CEMEA.

Les activités proposées doivent favoriser la créativité, le plaisir du jeu, développer le sens critique, l'esprit d'analyse, le besoin d'agir ; toute pulsion pouvant aider les enfants et les jeunes à s'assumer pleinement.

Activités intérieures et extérieures

- Ateliers artistiques : (arts plastiques, modelage, chant, atelier d'écriture...)
Ces ateliers ont pour but de sensibiliser l'enfant à une approche artistique qui ne lui est peut-être pas familière.

Ils permettent de développer l'imaginaire, la concentration, l'observation et favorisent une meilleure connaissance de soi

- Ateliers d'expression : (théâtre, marionnette, expression corporelle, contes..)
Ces ateliers sensibilisent les enfants au jeu dramatique et au jeu des personnages.

Ils favorisent l'expression orale et la fluidité verbale, l'improvisation, l'expression écrite (écriture d'un récit...).

Ils développent également l'écoute, le sens de l'observation, l'esprit critique et le respect de l'autre dans sa parole et sa production.

Ils permettent enfin aux enfants d'acquérir une plus grande confiance en eux.

- Ateliers sensoriels : (activités de bricolage, fabrication d'objets, de costumes, de décors, découverte des matières et des sons).

Hormis le fait qu'ils développent aussi l'imaginaire et la créativité, ils favorisent l'habileté, la dextérité manuelle et la capacité d'apprentissage.

Ils permettent également la découverte de matériaux divers et de sons différents.

- Activités sportives : (piscine, vélo, jeux collectifs...).

Le sport est un moyen déterminant pour développer l'apprentissage et le respect des règles, le langage corporel, la concentration et la maîtrise de soi.

Les activités sportives permettent à l'enfant de découvrir son potentiel physique et de mieux connaître son corps.

Elles favorisent également la solidarité et l'esprit d'équipe.

- Les sorties : (forêts, fermes éducatives, zoos, jardins botaniques...).



Elles ont pour objectif de faire découvrir aux enfants leur région et le milieu environnant en général.

Elles encouragent l'enfant à regarder autour de lui (arbres, eau, animaux...) et à prendre conscience que l'aventure est à portée de mains.

Chaque mois, l'équipe d'animation et les enfants déterminent un thème (ex. : l'Afrique, l'environnement...).

Les activités s'articulent donc autour du thème choisi, qui est généralement très ouvert, permettant ainsi moult propositions.

Ayant choisi de travailler dans ce sens, nous privilégions donc la notion de projet plutôt que la mise en place d'activités morcelées.

Cette méthode de travail nous paraît en effet intéressante puisqu'elle permet à chaque enfant de s'investir à son niveau. Ceci n'est pas négligeable pour un C.L.S.H. où la tranche d'âge est très étendue.

VI. MODALITES DE PREPARATION DU PROJET

Ce centre de loisirs sans hébergement répond à une demande des parents et nous souhaitons que leurs attentes soient prises en compte.

Ils ont aussi des idées sur les loisirs de leurs enfants et il est normal qu'ils puissent les communiquer ; d'autant que le C.L.S.H., par sa proximité du lieu d'habitation et par les possibilités de rencontre avec les parents, est une structure qui permet plus que toute autre la participation de ces derniers.

Les parents nous accordent leur confiance en inscrivant leurs enfants ou adolescents dans nos réalisations.

Cela leur donne en effet des droits :

- Le droit à une information la plus large et la plus claire possible
- Le droit à l'échange.

Cet échange se concrétisera par une information écrite (édition des programmes d'activité), par l'organisation de spectacles, d'expositions, à laquelle les familles seront invitées et nous souhaitons approfondir ce travail relationnel pour tendre vers une réelle implication des parents (organisation de réunions pour qu'ils puissent s'exprimer sur leurs attentes et sur leur conception des loisirs de leurs enfants...).